

Économie et biodiversité

[Produire et consommer
dans les limites de la biosphère]



Marc Barra, Laurent Hutinet,
Gilles Lecuir

natureparif

Agence régionale pour
le naturel et la biodiversité

iledeFrance

**VICTOIRES
ÉDITIONS**

« Construire biodégradable ? Il nous reste à inventer des techniques, des équipements, de nouveaux matériaux qui puissent ainsi retourner, en fin de vie et d'utilisation, à la nature. Et construire sans laisser de traces. »

Françoise-Hélène Jourda, architecte

Alors que l'urbanisation a progressé de 19 % en France en dix ans, le gouvernement français s'est fixé comme objectif de construire 500 000 logements neufs supplémentaires d'ici à 2017. En Île-de-France, les objectifs du Grand Paris prévoient, quant à eux, jusqu'à 70 000 logements neufs par an sur vingt ans. Ces décisions, aussi légitimes soient-elles pour répondre à la crise du logement, peuvent être lourdes de conséquences sur notre environnement. Pour l'heure, seule la question énergétique semble occuper les esprits. Et si les projets d'écorénovation ou d'écoquartiers se multiplient, ils n'apportent pas encore de réponses suffisantes en termes de lutte contre l'imperméabilisation, la fragmentation, la surconsommation de ressources et la perte d'espaces naturels. La biodiversité est encore « le maillon faible » des opérations immobilières. À l'instar d'autres secteurs d'activité, ce n'est pas une transition énergétique mais une transition écologique du bâtiment qui s'impose. L'ensemble du cycle de vie des projets est concerné depuis la conception jusqu'à la fin de vie. L'approche prônée par Natureparif implique la prise en compte du vivant à chaque échelle, depuis le territoire – en adaptant les documents d'urbanisme jusqu'à la parcelle – jusqu'au bâti lui-même. Cette complexité amène à repenser très en amont la conception et l'architecture des bâtiments, leur contenu en matériaux, ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs. Cela est d'autant plus urgent dans le contexte actuel, où le renforcement de la nature en ville est un élément fondamental de l'adaptation climatique, tout autant qu'une variable clé de l'amélioration de la santé et du cadre de vie des citoyens.

LE BÂTIMENT DURABLE : CE N'EST PAS QU'UNE QUESTION D'ÉNERGIE

Le Grenelle de l'environnement a donné la priorité à la rénovation thermique des bâtiments vieillissants et à la construction de bâtiments neufs dits « basse consommation » ou à « énergie positive » comme en atteste l'émergence de plusieurs labels (BBC-Effinergie, PassivHaus, Énergie positive). Si ces avancées procurent un avantage immédiat en termes de confort et de réduction de la facture énergétique pour les occupants sur la période d'utilisation du bâtiment, elles ne garantissent pas d'emblée des ouvrages écologiques.